



# TERRE ET DEVELOPPEMENT

Organisation pour la Protection de l'Environnement et le Développement Durable

B.P : 35 128 Yaoundé Tel : (237)698 43 27 00 (237) 675 17 09 21

E-mail : [terredeveloppement@yahoo.fr](mailto:terredeveloppement@yahoo.fr)

## Le Développement Durable

Le développement durable est un concept qui met en œuvre les activités productrices sans renier celles conservatrices, dans le souci de permettre à la terre de pouvoir régénérer ses ressources. Une telle régénération est nécessaire si l'on souhaite donner à toutes les générations présentes et futures, de pouvoir bénéficier des bienfaits de notre planète, sans en altérer ni la qualité, ni la quantité de ses ressources. La Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement fait du principe du développement durable, la condition essentielle pour l'avancée des peuples à travers le monde.

Les activités de Terre et Développement, en matière d'environnement, se font sur la base de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement durable. A ce sujet, la déclaration note que « *l'un des principaux éléments indispensables à la réalisation du développement durable est une large participation du public à la prise de décisions. De plus, dans le contexte plus spécifique de l'environnement et du développement, on a vu surgir la nécessité de nouvelles formes de participation. Il y a, par exemple, la nécessité pour les particuliers, les groupes et les organisations, de participer aux procédures d'évaluation d'impact sur l'environnement et de connaître les décisions pertinentes, en particulier celles qui peuvent avoir des conséquences pour les communautés dans lesquelles elles vivent et travaillent, et de prendre part à leur adoption. Les particuliers, les groupes et les organisations doivent avoir accès à l'information se rapportant à l'environnement et au développement que détiennent les pouvoirs publics, y compris des informations sur les produits et les activités qui ont ou sont susceptibles d'avoir des incidences sensibles sur l'environnement, ainsi que des informations sur les mesures de protection de l'environnement* ». Afin de pallier aux iniquités hommes/femmes, la Déclaration assure qu'il faudrait mettre en œuvre des mesures visant à concevoir des analyses sur les relations entre les hommes et les femmes en tant qu'étape essentielle du processus d'élaboration et de suivi de programmes et des politiques.

Terre et Développement fait du développement durable son crédo et son cheval de bataille. C'est la raison pour laquelle elle interfère dans les processus visant la préservation de l'environnement au travers de la gestion des projets que sont : le Système de Management Environnemental (SME), l'Etude d'Impact Environnemental et Social Stratégique (EIESS), l'Etude d'Impact Environnemental et social (EIES), l'Audit Environnemental et Social.